

N°86
JANVIER
FEVRIER
2017

Promofluvia

Un flot d'idées pour la voie d'eau

Pour PROMOFLUVIA, l'année 2016 aura mal débuté et se sera mal terminée : nous avons dû, hélas, déplorer les décès de Jacques LUQUET le 4 mars et plus récemment, celui de Robert CASILE notre président d'honneur et fondateur, le 24 novembre.
Nous lui rendons hommage par ailleurs dans ce numéro de Nouvelles du Bord, journal qu'il avait lui-même fondé et baptisé en janvier 1993.





Nous pensons beaucoup à leurs proches et les assurons de notre sincère sympathie.

Néanmoins, et pour leur rendre hommage, la vie de l'association doit continuer.

En ce début d'année 2017 PROMOFLUVIA a décidé de moderniser et de rénover son site internet «Promofluvia.fr».

Ce nouvel outil, une fois complètement mis à jour, devra permettre de promouvoir davantage nos actions et nos dossiers.

Plus d'images et de vidéos dans les actualités, des chapitres plus vivants, et rapidement mis à jour, tout cela grâce à un nouveau navigateur plus facile à utiliser et offrant des espaces personnels avec code d'entrée.

Cette évolution numérique doit nous mettre en réseau avec tous nos partenaires (liens vers leur site) et ainsi démultiplier les informations.

Nous comptons sur vous pour alimenter également ce site en documents et photos. En projet une bibliographie plus élargie et des dossiers thématiques plus élaborés.

L'ensemble des archives de l'ancien site sera conservé et toujours accessible, mais l'objectif est bien de sortir notre centre de ressources de la « clandestinité » en 2017.

Des publireportages sur des sites opérationnels ou des débats sur l'avenir de la voie fluviale pourront être proposées aux visiteurs éventuellement.

Bon voyage sur
« promofluvia.fr »

Et bonne année 2017 à tous.

Le Comité de Rédaction

PROMOFLUVIA INFO

Réunions prévues au cours du
1er semestre 2017

COMITE DE DIRECTION

19 janvier, 16 février, 16 mars, 13 avril, 11 mai,
1er juin, 29 juin

COMITE DE SUIVI

5 janvier (suivi de la galette), 2 février, 2 mars, 30 mars,
27 avril, 18 mai (A.G.) , 15 juin, 6 juillet

Rappel de quelques dates

16 juin : « 5 à 7 » Vivre le fleuve

18 octobre : Les galets du Rhône (prix à Genève)

7 novembre : Réunion VNF et les Compagnies de Paquebots (bilan)

9 novembre : Colloque RIVERDATING

10 novembre : Restitution du voyage ADR 2016 conférence de M. J. CHARLIER

17 novembre : Réunion MEDLINK PORTS

25 novembre : Comité de pilotage du simulateur

1 décembre : « 5 à 7 » le transport fluvial de marchandises

3 décembre : Inauguration de la déchetterie urbaine devant les locaux de VNF

9 et 10 décembre : Salon nautique à Paris

15 décembre : Réunion Provoideau à Paris

13 aril : « 5 à 7 » Organisation de la navigation et gestion du risque sur le bassin Rhône-Saône

1 avril : Cap sur le Rhône évènement carnet de voyage

14 mai : Pardon des Mariniers de Lyon

18 mai : Assemblée Générale de Promofluvia à Salaize sur Sanne

6 au 10 juin : Voyage ADR sur les canaux en Bretagne

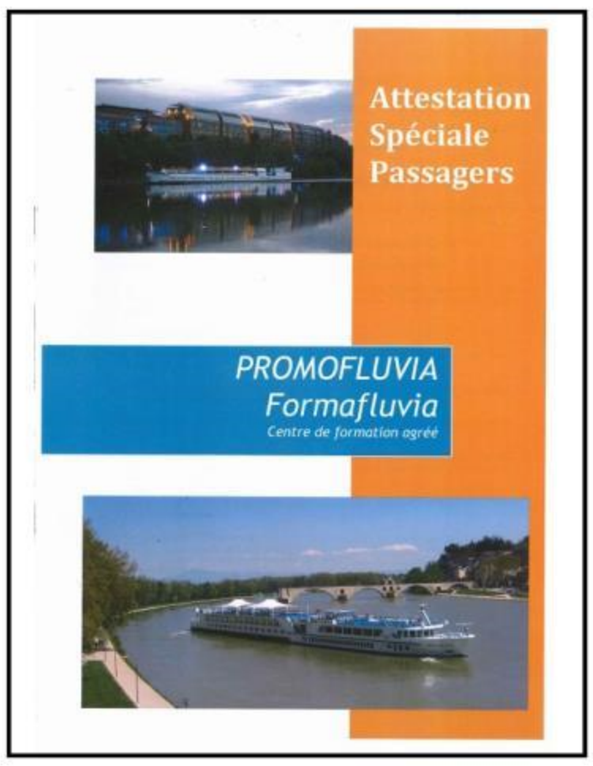
Le simulateur :

Les premières formations sur le simulateur ont eu lieu à la rentrée 2016.

De nombreuses demandes de renseignements de professionnels nous sont adressées pour des visites techniques et elles seront sans doute suivies de demandes de formation au cours de l'année 2017.

La phase test étant terminée des améliorations sur l'outil seront prochainement mises en place.

FORMATION



Sessions de formation ASP à LYON
1er semestre 2017

6 et 7 février
13 et 14 mars
3 et 4 avril
24 et 25 avril
15 et 16 mai
29 et 30 mai
12 et 13 juin
26 et 27 juin

L'année 2016 a été à nouveau une année record avec 150 stagiaires (dont 120 hommes et 30 femmes).
Cette formation s'est développée sur 6 lieux géographiques.

Pour certains stagiaires formés il y a quelques années, un besoin de mise à jour des connaissances est parfois exprimé.

BREVES

Le Port du Bordelan :



La Métropole lyonnaise va-t-elle avoir un projet digne de ce nom en 2030 ?

Il semble que le Syndicat Mixte du Bordelan commence à y croire ; débutées en 1997, les études fastidieuses (loi sur l'eau, lois européennes) ont fini par aboutir au bout de 10 ans et tout récemment le marché de concession a été attribué à la SERL .

Les travaux devront s'étaler de 2018 à 2022 sur 300 ha avec un port de 350 anneaux pour un montant total d'environ 25 millions d'euros.

Reste à lui donner un nom « Le Port du Beaujolais » ?
A suivre…

Parallèlement une équipe d'étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon planche sur les aménagements de la Saône en amont de Lyon : rendu et présentation prévus au comité de suivi du 30 mars 2017.

Le canal de Roanne à Digoin : fait reparler de lui en cette fin d'année 2016. Une convention de partenariat avec VNF pour améliorer l'accueil touristique vient d'être signée.



Plusieurs haltes fluviales vont être requalifiées et une maison de garde (Avrilly) va être transformée en lieu d'accueil pour les cyclistes et les randonneurs.

Les berges et les portes d'écluses (Bourg-le-Comte) seront consolidées en espérant que ces améliorations d'intérêt touristique profitent aux artisans bateliers qui souhaitent une relance du trafic marchandises dans ce secteur vers Paris.

Quelques avis de retour de croisières : les réaménagements de berges ou les estacades nouvelles ne prennent souvent pas en compte l'arrivée d'un plaisancier, l'amarrage est alors très spartiate.



Toutes les signalétiques sont faites pour les 2 roues et les randonneurs et on constate trop souvent aucun lien entre VIA RHONA et le fleuve.

Sans compter le petit entretien (peinture et désherbage non faits) et l'ensablement inquiétant de certaines zones même dans les ports.

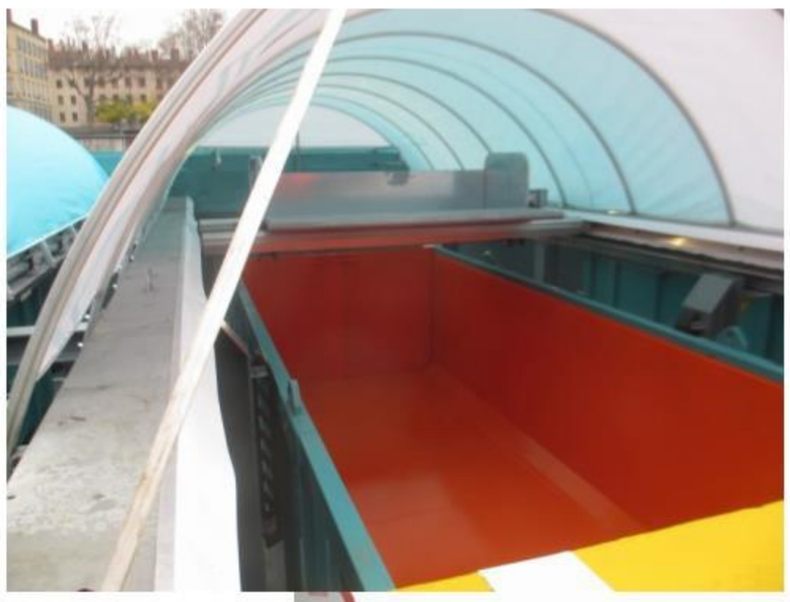
River'Tri: Expérimentation en 1ère européenne à Lyon

L'agglomération commençait à manquer de déchetteries (19 sur la métropole), dont seulement 2 à Lyon. L'idée a consisté à imaginer pour les résidents du centre ville une déchetterie fluviale qui pourrait se déplacer, venant se positionner le long d'un quai accessible (bas port) pour les voitures.



Le dispositif va être expérimenté tous les samedis devant le siège de VNF, le quai Fulchiron disposant d'une rampe descendante.

Le convoi fluvial est composé d'un pousseur qui amène la barge le matin et la reprend le soir. La barge de 1000 t (45m x 11m) est composée de 5 bennes (encombrants, meubles, papiers/cartons, métaux, et bois).





2 personnes (agents de SUEZ) accueillent le public et font fonctionner un système de palettes automatiques.



On estime ainsi pouvoir récupérer 2000 t de déchets ou d'encombrants urbains par le fleuve.

Depuis toujours les fleuves ont été sources d'activités économiques mais cette nouvelle expérimentation, pour deux ans, démontre que la voie fluviale est une solution d'avenir pour la logistique urbaine (légumes frais, gravats de chantiers, livraison de paquets, etc…), sous réserve de conserver aux quais leur accessibilité.

Dans une période où l'on cherche à réduire le trafic urbain et les camions en ville, on imagine tous les développements possibles dans l'optique d'une métropole durable.

Coût total de l'expérimentation : 2 400 000 € avec l'aide de l'Europe, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et de différents partenaires (VNF, ADEME, Métropole de Lyon);



A signaler, en parallèle, deux projets de recherche soutenus par la Région, l'Etat et l'Europe :

PROMOVAN : étude des systèmes de propulsion innovants et motorisation propre
HYWAY : distribution d'hydrogène pour des véhicules utilitaires électriques



Le plan Rhône (CPIER 2015-2020) :

Le plan Rhône «Donnons un avenir à notre Rhône» vient d'être renouvelé pour les 5 ans à venir dans la continuité de ce qui a été réalisé entre 2007 et 2013.

Le diagnostic est toujours le même par rapport aux autres modes de transports saturés (routes, fer). Le bilan énergétique et environnemental du fleuve offre des potentialités énormes et encore peu utilisées :

5 axes :

1 - Développer le trafic fluvial de marchandises (20 M €),

- améliorer l'offre des plateformes multimodales des ports et soutenir l'innovation

2 - Développer les actions en faveur des métiers de la voie d'eau (1 M €)

- accroître les formations initiales et continues

3 - Poursuivre et optimiser les opérations d'infrastructures fluviales (150 M €)

- moderniser le canal du Rhône à Sète
- réaliser des appontements et des interfaces pour la logistique urbaine
- améliorer les ouvrages des ports (outillages, quais, entrepôts)

4 - Accompagner la croissance du trafic en améliorant les services (12 M €)

- moderniser le slipway d'Arles et rechercher un second site

5 - poursuivre les actions de recherche et d'innovation (1 M €)

- motorisation propre, optimisation des cales, logistiques intermodales



QUELQUES NOUVELLES DES STATISTIQUES DU TOURISME FLUVIAL

(observation du tourisme fluvial - document VNF 2015)

En 2015 le parc des paquebots de croisière s'est encore agrandi (+ 10 %) :
53 unités en France (offrant 7630 places)
Rhône-Saône et Seine-Oise sont les flottes les plus importantes (25 et 20 unités respectivement).



Nombre de paquebots naviguant sur le bassin en 2015 (évolution /2014)
**Donnée 2014*

Quelques autres chiffres :

Bateaux promenade : 340 unités (40 % Ile de France)

Péniches-Hôtel : 92 unités (75 % de clientèle étrangère)

Bateaux de location habitables : 1340 unités (dont 86 bases grâce à 40 opérateurs)

Plaisanciers privés :14 800 unités (50 % moins de 8ml)

SHEMA PORTUAIRE LYONNAIS

VNF et l'ETAT viennent de publier après 4 années d'études, le schéma portuaire lyonnais et ses territoires d'influence à l'horizon 2030.



Le plan doit permettre de mieux concerter et optimiser les complémentarités entre les ports sur l'axe Rhône-Saône.

Il a été signé par l'ensemble des partenaires.

Il met en avant la priorité pour 5 ports

- Port de Villefranche-sur-Saône
- Port de Lyon Edouard Herriot
- Port de Solaize/Sérézin du Rhône/Ternay
- Port de Givors/Loire-sur-Rhône
- Port de Salaise-sur-Sanne/Sablons

et la zone de GENAY réserve foncière de 20 ha à plus long terme (SCOT).

5 filières sont également mises en avant :

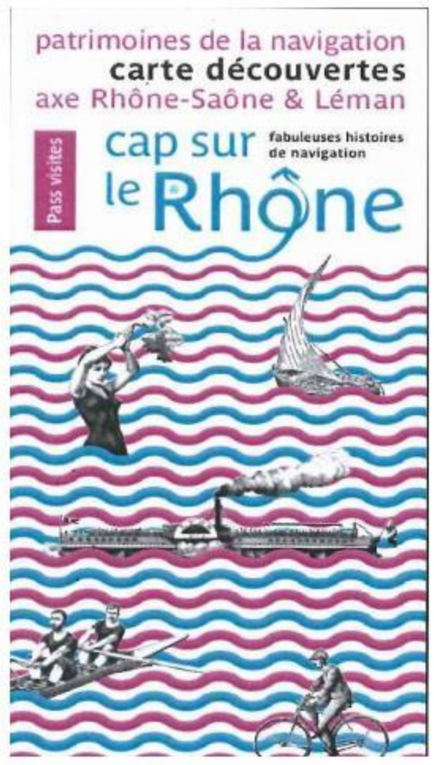
- Hydrocarbures
- Conteneurs (objectif 200 000 EVP pour le PLEH)
- BTP/économie circulaire et déchets
- Produits valorisables
- Logistique urbaine

INFOS DIVERSES

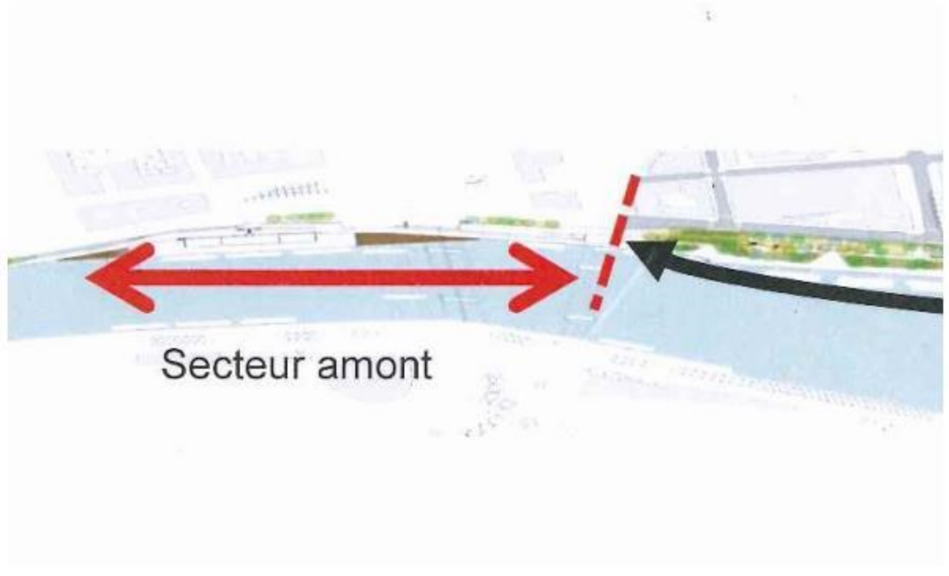
Lyon se lance dans le festival «Quais du Départ» . C'est Erick ORSENNA qui a ouvert les présentations sur le thème des fleuves avec la filière « Le Fleuve Niger ». Présentation également du livre « Fleuves Frontières » du Nil au Colorado par le photographe Franck VOGEL.



L'association « Cap sur le Rhône » envisage de sortir un nouveau petit ouvrage «Cahier de voyage sur le Rhône» pour les enfants, diffusé à partir du printemps 2017 par le réseau des partenaires.



Le projet Rive de Saône 2010 le dernier secteur du projet (du quai Joffre au pont SNCF) va enfin être mis en chantier en 2017. Il prévoit la continuité piétonne et cycliste et envisage un projet d'éclairage et d'illumination innovant.



NOS ADHERENTS NOUS PROPOSENT DES ARTICLES



Blason de Pierre Paul RIQUET
Baron de Bonrepos
Créateur et inventeur du Canal du Midi

Pierre Paul RIQUET
« Un homme à la dimension de son œuvre ! »



Il n'était ni architecte, ni ingénieur et encore moins géologue ou hydraulicien mais il avait en tête l'ambitieux projet de relier, par un canal, la Méditerranée à l'Atlantique ce qui devait révolutionner le commerce et permettre à la France d'accroître sa puissance et sa souveraineté vis-à-vis de l'Espagne.

Issu d'une famille riche et noble d'origine italienne, RIQUET naquit à Béziers en 1609

A 19 ans il épousa Catherine de MILHAU fille d'un bourgeois biterois avec laquelle il eut cinq enfants.
Il entra dans « l'administration des Gabelles » du roi Louis XIV dont il fut Fermier Général, du Languedoc, du Roussillon et de la Cerdagne. Il devint munitionnaire des armées du roi de Catalogne, ce qui lui permit d'amasser une énorme fortune.

Pour RIQUET, comme pour d'autres avant lui, se posa le problème de l'alimentation en eau, c'est alors qu'il eut l'idée de rassembler les différents ruisseaux de la Montagne Noire et de les conduire, par une rigole, jusqu'au seuil de Naurouze, point le plus élevé de son projet. C'est à ses frais qu'il réalisa les premiers travaux ; de ce fait, il devint un partenaire financier. COLBERT, Ministre de Louis XIV, fut séduit par cette participation qui déchargeait d'autant le trésor royal.

En 1663 , Louis XIV ordonna l'examen du projet par les commissaires auprès des Etats du Languedoc. Après quatre années de négociations, expertises et procédures, c'est par l'Edit de Saint-Germain-en-Laye que fut décidée en 1666 la construction du canal des Deux-Mers.

Les travaux débutèrent le 1er janvier 1667, ils dureront pendant quatorze ans. C'est donc à 57 ans que RIQUET se lança dans cette gigantesque entreprise.

Sur les 240 kms de Toulouse à l'étang de Thau, une multitude d'ouvrages furent construits.
Certains marquèrent le génie créatif de RIQUET : le pont canal de REPUDRE, le tunnel de MALPAS, le réservoir de SAINT-FERREOL et le fameux escalier d'eau des écluses de FONSERANNES, c'était aussi une multitude de ponts, de rigoles, d'écluses et d'épanchoirs. Sur ces différents chantiers RIQUET dirigea jusqu'à 12 000 ouvriers, parfois il faisait appel à la troupe pour pallier le manque de bras. Pour les terrassements sept millions de m3 furent manipulés à la main.

« La construction de cette voie d'eau fut aussi une œuvre sociale, des revenus décents, le paiement des jours fériés, la mensualisation et des embryons de sécurité sociale ».

De par sa position dans l'administration des Gabelles, RIQUET était placé au cœur d'un important dispositif monétaire, il le mit à profit pour son entreprise, les autres contributions financières étant réparties entre le Trésor Royal et les Etats du Languedoc. « Bien que minoritaire dans ce financement, il en fut le principal bénéficiaire, obtenant pour lui et sa famille un titre de noblesse à perpétuité et le monopole des revenus du domaine particulier : location d'entrepôts, revenus des moulins et surtout la jouissance des Fermes et Gabelles pendant dix ans, soit une fortune considérable ».

Pendant la dernière tranche de travaux, de sérieuses difficultés apparurent, l'Etat réduisait ses dépenses et la Province rechignait à s'engager alors que le coût ne cessait d'augmenter. « Le roi légitima pourtant des dépenses importantes ».

A la mort de RIQUET en 1680, la famille était au bord de la faillite. A l'initiative de ses deux fils, une commission d'experts fut désignée pour vérification des travaux. « Lorsque VAUBAN, dans un esprit de respect et d'humilité reprit le flambeau en 1685, de nombreuses réalisations furent révisées et modifiées ».

Naviguer aujourd'hui sur le canal du Midi ou pédaler sur ses rives, c'est voyager dans un monde de silence, découvrir une voie d'eau à nulle autre pareille, c'est s'imaginer un vaste chantier voulu et réalisé par « un homme à la dimension de son œuvre ».

Depuis 1997, le canal du Midi est classé par l'UNESCO « PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE ».

C'est bien là le plus bel hommage rendu à Paul RIQUET.

Jacques SEIVE

NB : les citations entre guillemets sont extraites du guide du Canal du Midi offert par la Région Midi Pyrénées.

Hommage à Robert CASILE, président d'honneur et fondateur de PROMOFLUVIA, décédé le 24 novembre 2016.

Le 10 juin 1982, quand il fonde PROMOFLUVIA, Robert est en poste à l'arrondissement des Transports Fluviaux du Service de la Navigation à Lyon, sous les ordres de Jean MAYNADIÉ, actuel Président d'Honneur de notre association. En tant que responsable de l'exploitation commerciale des voies navigables, le rôle de Robert est de faire en sorte que le transport fluvial dans les 5 régions concernées soit mieux connu des opérateurs de transport et du grand public. Il occupera ces fonctions jusqu'à son départ à la retraite.

Auparavant il avait occupé divers postes, tous à responsabilité, dans les services des Ponts-et-Chaussées, puis à l'Équipement, sans oublier un passage important dans un cabinet ministériel.

Jean MAYNADIÉ accepta la demande de Robert de créer une association en partenariat entre l'administration et les professionnels de la voie d'eau. À l'origine, le but était de donner des moyens supplémentaires au Service Navigation, notamment aux responsables territoriaux, en leur offrant une formation et une meilleure connaissance de leur mission. L'association permettait également une meilleure gestion des moyens du service, en particulier la mise à disposition de la vedette « Le Rhône ». Bien accueillie dès le début par les professionnels, l'association a permis des prises de contacts avec les ports publics, les Chambres de Commerce et d'Industrie, la Compagnie Nationale du Rhône, les ports maritimes de Marseille et de Sète, permettant de se créer une notoriété satisfaisante à l'extérieur. En plus, une représentation à l'office du Tourisme de Lyon apportait une aide précieuse et permanente.

Installé initialement au 12 quai Mal Joffre, le siège se déplacera ensuite, sous la présidence de Robert, à la péniche du « Parfait Amour » à Rochetaillée-sur-Saône, puis chez Aproport à Villefranche-sur Saône.

Dès l'époque initiale, Robert, très soucieux du rayonnement de l'association, créera des délégations extérieures. Ces points d'appuis souvent éloignés reposaient sur un représentant qui organisait dans son secteur des actions de promotion adaptées. (Il y aura jusqu'à 10 délégations, en comptant l'Association Suisse pour la Navigation Fluviale qui jouait ce rôle pour la Suisse.)

Robert n'a jamais manqué d'idées pour apporter à l'association les ressources nécessaires :parfois sans grand succès comme la vente de produits dérivés, ou la gestion du bateau Le Dauphin; mais souvent avec un grand opportunisme, comme l'occupation domaniale payante pour la cession d'emplacements publicitaires pour des contrats associant la publicité commerciale et la publicité pour la voie d'eau; et en utilisant le fruit de son expérience comme le lancement, dès 1990, d'études et de travaux : étude du Rhône Amont, villages de bateaux, halte de Givors, pour ne citer que ces exemples; et enfin grâce à une clairvoyante vision d'avenir en lançant dès 1996 la section de formation à l'ASP FORMAFLUVIA .

Ce qui le motivait particulièrement, c'était l'organisation de colloques et l'animation de rencontres avec les professionnels : rencontre routier-fluviaux le 14/5/1987, renouvelée en 1990, puis en 1992, « Éclats d'eau » à Macon le 13/4/1989, transport des ordures ménagères à Genève le 27/6/1990, Fêtes sur l'eau à Lyon en 1992, Pâques-Boat en 1995, promotion du port des Tellines en 1997, colloques sur la filière bois, participation au « Mondial des Métiers », etc.

Parmi les projets remarquables entrepris par Robert, il faut noter l'acquisition de la « Maison du Silure » à Belleville-sur-Saône (plus tard vendue à la commune), l'acquisition du bateau à passagers «Le Dauphin» (qui ira ensuite sur le canal de Savières), la création de la Péniche de l'Environnement (toujours en exercice sous le nom de «la Vorgine et ma découverte»).

Mais l'action de l'association aurait été vaine sans diverses opérations de communication dans lesquelles Robert s'est spécialement investi.

Ainsi, sur la péniche dite « de COUZON », l'installation de panneaux didactiques sur les différentes composantes de la voie d'eau et des transports fluviaux, la présentation de maquettes de divers types de bateaux de transport, furent d'excellents outils de promotion, pour les scolaires notamment. (Il y en eut jusqu'à près de 2000 par an !).

Par ailleurs, pour assurer une bonne liaison entre les adhérents, il lancera en Janvier 1993 le bulletin « Nouvelles du Bord » dont vous avez le dernier numéro en mains.

La création du groupement d'adhérents CORIVE a permis de réunir les communes adhérentes riveraines de la voie d'eau, de leur apporter de nombreuses informations et de leur donner l'occasion de se retrouver au cours d'échanges sympathiques.

Dans les années 90, les petits déjeuners organisés chez SORÉAL à ANSE ont été l'occasion d'exposés variés et instructifs pour un public restreint, compte tenu de l'heure et du lieu, mais fidèle et intéressé.

Plusieurs publications sont en outre venues aider à diffuser de l'information sur la voie d'eau : « Y et Z, Rhin, Rhône, Saône et les autres », « Voie d'eau et environnement », « Rhône+ 15 ».

Enfin, comme la convivialité aura toujours été une de ses valeurs, Robert ne manquait jamais de réunir tout le monde une fois par an dans une bonne cave du Beaujolais pour resserrer les liens d'amitié entre nous tous.

En 1996, Robert a souhaité quitter la présidence de PROMOFLUVIA pour bénéficier de sa « deuxième retraite ».

La solidité des fondations qu'il a données à l'association et le bilan remarquable qu'il a laissé font qu'il est resté pour ses successeurs un guide et un modèle pour les orientations à donner ; et même s'il disait souvent « ne plus être dans la course », il a gardé jusqu'à la fin un œil bienveillant (et parfois critique !) sur les productions de l'association.

L'annonce brutale de son décès, le 24 novembre 2016 à 88 ans, a été une très pénible nouvelle pour nous tous.

Certains étaient au courant de sa maladie, sur laquelle il était extrêmement discret mais nous étions persuadés qu'il arriverait à la surmonter.

Il me semblait à moi en particulier qu'il devrait toujours être là comme une figure tutélaire auprès de laquelle, même si nous ne le faisions pas souvent, nous savions que nous pouvions nous tourner pour obtenir conseil.

PROMOFLUVIA est en deuil et le meilleur hommage que nous puissions rendre à Robert, c'est de faire vivre et développer son association comme il aurait aimé le faire lui-même.

À sa famille, nous disons toute notre affection et notre sympathie dans cette épreuve.

Jean-François GROS



PROMOFLUVIA
Tél/04.78.37.83.03
Fax.04.69.96.14.83
1bis rue de Dole
Port de Lyon Edouard Herriot
69007 LYON
Association loi de 1901
Directeur de la Publication :
Jean-François GROS
Responsable de la Rédaction :
Jean-Paul DUMONTIER
Bulletin réservé aux adhérents
Imprimé par nos soins

E-mail : promofluvia@wanadoo.fr

Site : http:/www.promofluvia.fr